

## Bulletin d'informations Rentrée 2017

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

Les établissements scolaires sont des lieux sensibles mais qui doivent rester ouverts au public.

L'accueil des élèves le matin est assuré par un ou plusieurs adultes avec un contrôle des carnets. Le reste de la journée le portillon est ouvert en attendant la mise en place d'un système d'ouverture à distance. Les personnes extérieures au collège doivent se présenter à l'accueil.

Si le portillon est fermé, vous pouvez appeler le collège au 05 45 65 62 89 afin qu'un personnel vienne ouvrir.

Tous les ans des exercices ont lieu pour habituer les élèves à réagir en fonction du signal d'alerte :

- Exercice incendie : 3 fois par an

- Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : 2 par an dont 1 pour « attentat-intrusion » au cours de la 1<sup>ère</sup> période avant les vacances d'automne. Le premier exercice sera annoncé.

Le ministère demande que les élèves de 3<sup>e</sup> soient formés aux gestes de 1<sup>er</sup> secours. Une centaine d'élèves de 3<sup>e</sup> ont été formés en 4<sup>e</sup> l'année dernière. La formation va se poursuivre cette année.

Les consignes en cas d'incendie, les consignes du PPMS seront rappelées avant le 1<sup>er</sup> exercice par les professeurs principaux.

Un plan de gestion de crise avec une équipe de gestion de crise est en place depuis plusieurs années. Un diagnostic de sécurité a été réalisé en 2014, réactualisé en 2016 avec les autorités compétentes.

Pour des raisons de sécurité, les regroupements devant les établissements scolaires sont interdits. Il est donc obligatoire de rentrer au collège dès l'arrivée. Chacun peut attendre ses camarades dans la cour du collège.

Malgré les efforts de sécurisation, le parking extérieur reste un lieu dangereux. Les utilisateurs doivent impérativement utiliser les passages piétons et les trottoirs. Les parents ne doivent pas déposer les enfants au plus près du collège mais coté stade. Il en va de la sécurité des élèves.

Dans le même esprit, vous trouverez dans les documents de rentrée un protocole évacuation intempérie en cas de nécessité.

Merci de sensibiliser vos enfants à toutes ces informations en mettant l'accent sur la non utilisation des téléphones portables (bruit en cas d'intrusion, saturation du réseau téléphonique).

Au moindre souci, vous pouvez nous contacter par téléphone (05 45 65 62 89) ou venir au collège pour nous rencontrer.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et coopération.

Le Principal, M. Missou

